

Projet éolien : les premières études présentées au public



■ L'équipe de VSB a pris le temps de répondre aux interrogations de la population locale. Photo É. B.

En charge du développement du projet éolien sur les communes de Lacour-d'Arcenay et de Montlay-en-Auxois, la société VSB énergies nouvelles a organisé une présentation publique des premiers résultats de l'étude menée depuis un an.

Les personnes qui avaient fait le déplacement, mercredi matin, à la mairie de Lacour-d'Arcenay n'ont pas caché leur colère et leurs craintes de voir des dizaines de mâts s'installer près de leurs habitations. « Nous n'avons pas peur de le dire : nous sommes farouchement opposés au projet », lance un groupe de personnes rassemblées devant un panneau explicatif. Bien qu'aucune d'entre elles n'habite l'une des deux communes concernées, elles savent pertinemment que l'installation de ces éoliennes aura un impact. « Nous, à Molphey, nous sommes situés à seulement quatre kilomètres de Lacour. Vu la hauteur des mâts, nous les ver-

rons forcément, et ce, même si nous n'en voulons pas », poursuit l'un d'entre eux, qui craint également les nuisances sonores et surtout la dévaluation de sa maison, si un jour il souhaite la vendre. « Qui voudra investir à côté d'une éolienne ? », demande-t-il avec agacement.

« Rien n'est encore fait »

Des propos partagés par Didier Pasquet, le maire de Molphey, qui, lui, regrette que son homologue de Lacour-d'Arcenay ne l'ait pas tenu au courant de sa décision. « Étant notre voisin, il aurait pu nous en parler. Aujourd'hui, c'est lui qui va récolter l'argent, et nous, on va subir les désagréments. Je ne suis pas d'accord. En tant que citoyen, je ne suis pas contre les éoliennes, mais je pense qu'en installer sur notre territoire n'est pas approprié. Il existe certainement d'autres énergies renouvelables bien plus efficaces, beaucoup plus discrètes et tout aussi rentables et écologiques », indique-t-il, avant de citer la biomasse.

« C'est Lacour-d'Arcenay et Montlay-en-Auxois qui vont récolter l'argent, et Molphey qui va subir les désagréments. »

Didier Pasquet, maire de Molphey

Face à ces propos, Gérard Blandin, le maire de Lacour-d'Arcenay, maintient avoir annoncé son projet à Didier Pasquet. « Pour l'instant, nous n'en sommes qu'à la restitution des premières études. Le fait d'organiser ces présentations publiques est également un bon moyen de permettre à chacun de s'exprimer sur le sujet et de poser toutes les questions qui le tracassent », annonce l'édile.

Pourtant, comme le dit la société VSB elle-même : « Pour le moment, rien n'est encore fait ». Élodie Gaillard, chargée de projet au sein de l'entreprise, explique : « Aujourd'hui, nous nous contentons d'exposer les résultats de l'étude menée sur le secteur de fin 2014 à fin 2015 (voir encadré), lesquelles délimitent une zone d'implantation et une zone d'exclusion et nous aident ainsi à déterminer la faisabilité ou non du projet éolien ». La jeune femme précise que beaucoup de paramètres sont encore à prendre en considération avant de voir les premiers mâts apparaître dans les paysages de l'Auxois.

Élodie Bidault

POINT PAR POINT

■ Que révèle l'étude ?

Milieu humain : les mâts ne devront pas être plantés à moins d'un kilomètre des habitations.

Paysage, patrimoine : la présence de châteaux au nord de la zone d'étude a incité VSB à recentrer son éventuelle zone d'implantation sur le centre-est et sur le sud, soit un tiers de zone en moins.

engagée à ne pas toucher aux zones humides.

Faune : face à la présence de deux couloirs de migrations secondaires et d'une zone de chasse le long de la RD108, VSB a décidé d'écarter ces points de la zone d'implantation, tout comme les lisières.

Mesures de vent : les études